

If the date originally fixed for the seventh session of the Council was maintained, Mr. Owen said it would be necessary to speed up the Council's work. He asked the delegations to agree to a programme providing for two regular concurrent meetings, with a third additional meeting if necessary. If that proposal was not accepted the Council might have to prolong its session for a further week or ten days. Transport services at Geneva being better than those at Lake Success, the Council would be able to begin its meetings earlier and end them later.

Replying to the United Kingdom representative, he said that it would of course be better to postpone the seventh session of the Council only one week rather than two. Nevertheless, he was strongly in favour of maintaining the date previously fixed by the Council. The dates of the sessions of the General Assembly and its main organs were, after all, fundamental points in the annual programme and the subsidiary organs and specialized agencies drew up their own schedules accordingly. It would be difficult to ask the specialized agencies to fit in with the United Nations programme if they had no assurance that the United Nations organs themselves would keep to a fixed schedule of work.

Mr. MAKIN (Australia) expressed concern regarding the delay in examining the specialized agencies reports.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) thought that those reports could be examined by the Council meeting in committee, if the Council found itself unable to undertake a preliminary examination of them at a plenary meeting at an early date.

The PRESIDENT stated in reply to those two representatives that the matter would figure on the agenda of the plenary meetings for Monday or Tuesday of the following week.

The meeting rose at 1.10 p.m.

ONE HUNDRED AND FIFTY-FIFTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 27 February 1948, at 10.50 a.m.*

President : Mr. Charles MALIK (Lebanon)

62. Draft calendar of meetings and conferences in 1948 (E/686 and Corr.1 and 2, and E/700) [continued]

The PRESIDENT said that it had already been decided that the Council would hold as many meetings a day as might be necessary during its seventh session. The number of meetings would not, however, exceed six a day and that maximum was not likely to be reached for more than two weeks of the session.

M. Owen estime que même si la date fixée d'abord pour la réunion de la septième session du Conseil était maintenue, il serait nécessaire d'accroître le rythme de travail du Conseil. Il demande aux délégations d'accepter un programme de séances qui permette de tenir simultanément deux réunions régulières et une troisième réunion additionnelle s'il le faut. Si cette proposition n'est pas acceptée, le Conseil pourrait siéger une semaine ou dix jours de plus. A Genève, des services de transport meilleurs que ceux qui existent à Lake Success permettront au Conseil de commencer ses séances plus tôt et de les terminer plus tard.

Répondant au représentant du Royaume-Uni, M. Owen déclare qu'il vaudrait mieux évidemment ne retarder la septième session du Conseil que d'une semaine, au lieu de deux. Néanmoins, il se prononce fortement pour le maintien de la date antérieurement fixée par le Conseil. Les dates des sessions de l'Assemblée générale et de ses organes principaux sont après tout fondamentales pour le calendrier annuel, et c'est d'après elles que les organes subsidiaires et les institutions spécialisées établissent leurs programmes. Aussi serait-il difficile de demander aux institutions spécialisées de se conformer au calendrier de l'Organisation des Nations Unies si elles n'ont pas l'assurance que les organes des Nations Unies adhéreront eux-mêmes à un programme de travail stable.

M. MAKIN (Australie) exprime son inquiétude du retard apporté à l'examen des rapports des institutions spécialisées.

M. MENDÈS-FRANCE (France) estime que ces rapports pourraient être examinés par le Conseil réuni en comité si le Conseil n'a pas l'occasion de procéder, à brève échéance, à leur examen préliminaire en séance plénière.

Le PRÉSIDENT, répondant à ces deux représentants, déclare que cette question figurera à l'ordre du jour des séances plénaires, le lundi ou le mardi de la semaine suivante.

La séance est levée à 13 h. 10.

CENT CINQUANTE-CINQUIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 27 février 1948, à 10 h. 50*

Président : M. Charles MALIK (Liban)

62. Projet de calendrier des réunions et conférences pour 1948 (E/686, Corr.1 & 2 et E/700) [suite]

Le PRÉSIDENT dit qu'il a déjà été décidé qu'au cours de sa septième session le Conseil tiendrait chaque jour autant de séances que cela serait nécessaire. Le nombre des séances n'excédera toutefois pas six par jour, et il ne semble pas probable que l'on atteigne ce maximum pendant plus de deux semaines de la session.

It remained to decide on the opening date of the session. In August 1947 it had been agreed that the session would open on 12 July 1948. The Council had before it a Chinese proposal that the opening date should be changed to 26 July, a proposal by the United Kingdom and others that the opening date should be 19 July, and a Polish proposal that the opening date should be 5 July.

Mr. CHANG (China) thought that the fewer days spent away from United Nations headquarters, the better. To move away from headquarters not only necessarily caused some inefficiency in the Secretariat but also interfered with the vital task of building up the permanent national delegations. The Chinese delegation believed that the educative value of meetings in Europe would be more than offset by the loss in efficiency to the Secretariat and to the permanent delegations. There was a difference between meetings of a conference and meetings of the Council. A conference might profitably move to other places; the Council should not.

Mr. SARPER (Turkey) recalled that he had previously made a statement in almost the same sense as that just made by the representative of China. He did not think that the permanent delegations could justifiably take a four or five weeks' holiday in Europe and ask their governments to pay for it. He fully supported the Chinese proposal.

Mr. SUTCH (New Zealand) observed that the criterion should be efficiency. The question was how the job could best be done and considerable attention should therefore be given to the views of the Secretariat.

Mr. MAKIN (Australia) said that he had always had great respect for the views of the Chinese representative. Australia still maintained, however, that governments were not given sufficient time to consider matters to be brought before the General Assembly. Australia was the country most distant from the place of meeting of the next session of the General Assembly and his Government would not be able to give adequate consideration to the documentation if the time between the Council and the Assembly were to be narrowed by two weeks.

Nevertheless, in the interest of agreement with other delegations, he would suggest as a compromise that the time should be reduced by one week.

Mr. MAYHEW (United Kingdom) supported the Australian suggestion, and asked whether the representative of China could not also agree to it.

Mr. CHANG (China) replied that it was important that the necessary papers should reach the delegations before the Council's session. What governments needed was the decisions of the Council, and no great time was required to forward them after the session.

Il reste à décider de la date d'ouverture de la session. En août 1947, on avait convenu que la session s'ouvrirait le 12 juillet 1948. Le Conseil est saisi d'une proposition de la délégation de la Chine tendant à reporter la date d'ouverture au 26 juillet, d'une proposition du Royaume-Uni et d'autres pays tendant à la reporter au 19 juillet, et d'une proposition de la Pologne tendant à fixer cette date d'ouverture au 5 juillet.

M. CHANG (Chine) est d'avis que moins on sera absent du siège de l'Organisation des Nations Unies, mieux cela vaudra. Le déplacement ne fera pas qu'entraîner pour le Secrétariat une diminution certaine de rendement : il entraînera également la tâche capitale qui consiste à organiser les délégations nationales permanentes. Le représentant de la Chine estime que la valeur instructive des réunions tenues en Europe sera plus qu'annulée par la diminution de rendement qu'impliquera ce déplacement pour le Secrétariat et les délégations permanentes. Les réunions d'une conférence et les réunions du Conseil sont deux choses différentes : une conférence peut, avec profit, se tenir en divers endroits, mais il n'en est pas de même pour le Conseil.

M. SARPER (Turquie) rappelle qu'il a déjà fait une déclaration à peu près dans le même sens. Il n'est pas d'avis que les délégations permanentes puissent légitimement prendre quatre ou cinq semaines de vacances en Europe et demander à leurs gouvernements de payer la note. Il appuie donc sans réserve la proposition du représentant de la Chine.

M. SUTCH (Nouvelle-Zélande) fait observer que le point important à considérer en pareil cas est le rendement. Il s'agit de savoir de quelle manière le travail pourra s'effectuer le mieux, et il convient donc d'accorder une attention particulière aux vues du Secrétariat.

M. MAKIN (Australie) déclare qu'il a toujours fait grand cas des opinions du représentant de la Chine. Cependant, l'Australie maintient que les gouvernements n'ont pas eu assez de temps pour étudier les questions que l'on doit soumettre à l'Assemblée générale. L'Australie est le pays le plus éloigné du lieu de réunion de la prochaine session de l'Assemblée générale, et son gouvernement ne pourra pas examiner convenablement la documentation si l'on doit réduire de deux semaines l'intervalle qui séparera la session du Conseil de celle de l'Assemblée.

Néanmoins, pour concilier son point de vue et celui des autres délégations, M. Makin propose en manière de compromis que l'on réduise d'une semaine seulement cet intervalle.

M. MAYHEW (Royaume-Uni) appuie la proposition de la délégation australienne et demande au représentant de la Chine s'il ne peut également l'accepter.

M. CHANG (Chine) répond qu'il est important que les documents nécessaires parviennent aux délégations avant la session du Conseil. Ce dont les gouvernements ont besoin, ce sont des décisions du Conseil, et, une fois la session terminée, il ne faut pas longtemps pour faire parvenir ces décisions aux gouvernements.

Mr. MONGE (Peru) announced that he would vote in favour of the Chinese proposal, although not for the same reasons as those expressed by the Chinese representative. Many countries did not have a permanent delegation to the Economic and Social Council. For them to send delegations to Europe early in July, and to have them wait there for the General Assembly in September, would mean additional cost.

The PRESIDENT observed that the question of the date had already been thoroughly debated. He would therefore call for votes on the Chinese proposal that the Council's session should open on 26 July, on the proposal by the United Kingdom and other representatives that the session should open on 19 July, and on the Polish proposal that the session should open on 5 July, in that order.

The Chinese proposal was rejected by 8 votes to 6, with 4 abstentions.

The United Kingdom proposal was adopted by 11 votes to 4, with 3 abstentions.

The PRESIDENT noted that the seventh session of the Council would therefore open in Geneva on 19 July 1948.

Mr. OWEN (Assistant Secretary-General in charge of the Department of Economic Affairs) said that the Secretariat would do everything possible to co-operate in carrying out that decision. In return he asked for the co-operation of the Council in making all possible efforts to complete its agenda within the stipulated time.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) asked whether the Secretariat could provide a rough estimate of the cost of the Council's debate on the change of opening date of the seventh session.

Mr. OWEN (Assistant Secretary-General in charge of the Department of Economic Affairs) replied that it would not be possible to give such an estimate off-hand.

The PRESIDENT said that if there were no objections, the draft calendar would be considered as adopted.

It was so agreed.

63. Work programmes of commissions of the Council for 1948 (E/626)

The PRESIDENT said that before the Council considered the provisional programme of work for 1948 (E/626), he wished to make a statement regarding the Council's commissions and sub-commissions.

In dealing with the activities of those bodies, it was the Council's practice to work on reports prepared by the Secretariat on the basis of the commissions' reports. That method frequently necessitated an adjustment of the language of the reports to the form required by resolutions. For the future he would suggest that drafts of any resolutions recommended to the Council by the Commissions should be included in the commis-

M. MONGE (Pérou) déclare qu'il votera pour la proposition du représentant de la Chine, mais pour d'autres raisons que celles de M. Chang. Un grand nombre de pays n'ont pas de délégation permanente au Conseil économique et social. Pour ces pays, envoyer en Europe dès le début de juillet des délégations qui devraient attendre sur place que l'Assemblée générale se réunisse en septembre, signifierait un supplément de dépenses.

Le PRÉSIDENT fait observer que l'on a déjà longuement discuté la question de la date de la session. Il va donc mettre aux voix, d'abord, la proposition de la délégation chinoise tendant à fixer au 26 juillet la date d'ouverture de la session du Conseil, puis la proposition du représentant du Royaume-Uni et d'autres représentants tendant à fixer cette date au 19 juillet, et enfin la proposition de la délégation de la Pologne tendant à la fixer au 5 juillet.

Par 8 voix contre 6, avec 4 abstentions, la proposition de la délégation de la Chine est rejetée.

Par 11 voix contre 4, avec 3 abstentions, la proposition du Royaume-Uni est adoptée.

Le PRÉSIDENT déclare que la septième session du Conseil s'ouvrira donc à Genève le 19 juillet 1948.

M. OWEN (Secrétaire général adjoint chargé du Département des questions économiques) déclare que le Secrétariat fera tout son possible pour exécuter cette décision. M. Owen demande que, de son côté, le Conseil coopère en s'efforçant d'achever la rédaction de son ordre du jour dans les délais fixés.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) demande si le Secrétariat pourrait donner une estimation approximative des frais qu'ont entraînés les débats du Conseil sur la question du changement de la date d'ouverture de la septième session.

M. OWEN (Secrétaire général adjoint chargé du Département des questions économiques) répond qu'il n'est pas possible de donner cette estimation immédiatement.

Le PRÉSIDENT déclare que s'il n'y a pas d'objection, le projet de calendrier sera considéré comme adopté.

Il en est ainsi décidé.

63. Programmes de travail des commissions du Conseil pour 1948 (E/626)

Le PRÉSIDENT, avant que le Conseil aborde l'examen du mémorandum du Secrétaire général sur le programme provisoire des travaux pour 1948 (E/626), désire faire une déclaration sur les commissions et sous-commissions du Conseil.

Lorsqu'il traite de l'activité de ces organes, le Conseil suit une pratique qui consiste à travailler sur les rapports rédigés par le Secrétariat d'après les rapports des commissions. Cette méthode de travail a fréquemment obligé à remanier les rapports pour leur donner la forme qu'exigent les résolutions. Il propose donc qu'à l'avenir, tout projet de résolution que les commissions recommanderont au Conseil figure dans les rap-

sions' reports. Such a change would give more precision to the commissions' work, would relieve the Secretariat of a certain responsibility, and would facilitate the work of the Council.

The change might be made either by referring his suggestion to the Council Committee on Matters relating to Co-ordination for its consideration, or by an appropriate resolution at the current plenary meeting.

If a resolution were preferred, he would submit the following draft :

"The Economic and Social Council

"Requests its commissions, in submitting their reports to the Council, to include draft texts of any resolutions regarding questions contained in their reports which the commissions recommend to the Council for adoption."

Mr. DAVIDSON (Canada) proposed that the question should be referred to the Committee on Matters relating to Co-ordination, which had already touched upon it. The question was not so simple as it appeared on the surface.

Mr. CHERNYSHEV (Union of Soviet Socialist Republics) supported the President's draft resolution. The U.S.S.R. delegation had already pointed out that one of the failings of the Council's commissions was that the resolutions they submitted were not in specific form, and that too much time was consequently spent by the Council on redrafting.

He would, however, like to add a request that the commissions' reports should include a statement of the views expressed by the various delegations.

The PRÉSIDENT announced that he would refer the matter to the Committee on Matters relating to Co-ordination, along with his draft resolution.

Referring to the provisional programme of work (E/626), Mr. CHERNYSHEV (Union of Soviet Socialist Republics) said he thought the language used in paragraphs 2 and 4 of section I B, dealing with the Sub-Commission on Economic Development, was inappropriate. It implied a monopoly of studies of foreign financing and economic development by the International Bank for Reconstruction and Development and the International Monetary Fund. The Charter did not require subsidiary organs of the Economic and Social Council to obtain the permission of such specialized agencies for studies they might wish to undertake.

He therefore proposed that document E/626 should be transmitted to the commissions and sub-commissions for their consideration and final decisions.

Mr. STINEBOWER (United States of America) noted with pleasure that the provisional programme of work for 1948 (E/626) included Secretariat reports on related work projects in response to specific questions. He would like to see that feature expanded to include work projects whether undertaken in response to specific requests or not.

ports de ces commissions. Une modification de ce genre rendrait le travail des commissions plus précis et dégagerait le Secrétariat d'une certaine responsabilité tout en facilitant la tâche du Conseil.

On pourrait faire cette modification soit en envoyant pour examen la proposition du Président au Comité chargé des questions de coordination, soit en présentant à cet effet une résolution au cours de la présente séance.

Si l'on préfère s'arrêter à cette seconde solution, le Président désire présenter le projet suivant :

"Le Conseil économique et social

"Invite ses commissions à faire figurer dans les rapports qu'elles soumettent au Conseil tous les projets de résolutions relatives aux questions traitées dans ces rapports et qu'elles recommandent au Conseil d'adopter."

Mr. DAVIDSON (Canada) propose de renvoyer la question au Comité chargé des questions de coordination, qui s'en est déjà occupé. La question n'est pas aussi simple qu'il peut paraître au premier abord.

M. TCHERNYCHEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) appuie le projet de résolution du Président. La délégation de l'U.R.S.S. a déjà signalé que l'une des faiblesses des commissions du Conseil réside dans le fait que les résolutions qu'elles présentent ne revêtent pas une forme précise, et que le Conseil doit donc perdre trop de temps à les remanier.

Cependant, il voudrait demander, en outre, que les rapports des commissions contiennent un exposé des vues exprimées par les diverses délégations.

Le PRÉSIDENT déclare qu'il renverra la question au Comité chargé des questions de coordination, en même temps que son projet de résolution.

M. TCHERNYCHEV (Union des Républiques socialistes soviétiques), parlant du programme provisoire des travaux (E/626), pense que la rédaction des alinéas 2 et 4 de la section I, B, traitant de la Sous-Commission du développement économique, n'est pas celle qui convient. Elle implique en effet que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et le Fonds monétaire international seraient seuls chargés des études concernant le financement à l'aide de capitaux étrangers et le développement économique. La Charte ne prévoit pas que les organes subsidiaires du Conseil économique et social doivent obtenir l'autorisation d'institutions spécialisées de ce genre pour procéder aux études qu'elles peuvent désirer entreprendre.

M. Tchernychev propose donc que le document E/626 soit renvoyé aux commissions et sous-commissions pour examen et décision définitive.

M. STINEBOWER (Etats-Unis d'Amérique) est heureux de constater que, pour répondre à certaines questions précises, le Secrétariat a fait figurer dans le programme provisoire des travaux pour 1948 (E/626) des rapports sur certains projets de travail connexes. On devrait, à son avis, généraliser cette procédure et faire figurer les projets de travail dans les rapports, que ces projets soient entrepris pour répondre à une demande particulière ou non.

He did not feel that the U.S.S.R. proposal served any particular purpose. The provisional programme did not call for approval by the Council, which had already considered individual items in it.

He proposed that the Council should take note of it and pass on to the next item on the agenda.

Mr. SUTCH (New Zealand) agreed with Mr. Stinebower that the programme of work should include more material of a less immediate nature.

He also agreed with Mr. Chernyshev that there had been an unfortunate choice of words in the paragraphs to which Mr. Chernyshev had drawn attention. He would not, however, be inclined to insist on that point.

In reply to the U.S.S.R. representative, Mr. OWEN (Assistant Secretary-General in charge of the Department of Economic Affairs) explained that the references to the International Bank for Reconstruction and Development and the International Monetary Fund had been intended only to give assurance to the Council of the Secretariat's intention to carry out its duty of co-ordination.

In reply to the United States and New Zealand representatives, Mr. Owen observed that it would be undesirable to make the document on the programme of work unwieldy. If the document were read in conjunction with the *Directory of Economic and Statistical Projects*, he was sure that the delegations would find what they needed.

Mr. CHERNYSHEV (Union of Soviet Socialist Republics) thought that a solution might be found which would satisfy the various delegations. If the provisional programme (E/626) had been submitted for information and not for approval, the Council could take note of it and forward it to the commissions without any reservations. He would not insist on his own proposal if the United States representative would agree with that view.

Mr. STINEBOWER (United States of America) expressed his agreement.

The PRÉSIDENT announced that the document would be sent to the Council's commissions and sub-commissions.

64. Proposal to defer items 16, 28 and 38 of the agenda to the seventh session of the Council

The PRÉSIDENT said that on account of the short time that remained before the end of the session, the Council ought to decide, which, if any, of the items of the agenda should be postponed until the next session, considering that it would be impossible to complete the agenda during the current session.

He proposed that items 16, 28 and 38 should be postponed since they had not yet been discussed.

Il ne pense pas que la proposition de l'U.R.S.S. soit de quelque utilité. Le Conseil n'a pas à approuver le programme provisoire, puisqu'il a déjà examiné les points particuliers qui y figurent.

M. Stinebower propose donc que le Conseil en prenne acte et passe au point suivant de l'ordre du jour.

M. SUTCH (Nouvelle-Zélande) reconnaît avec M. Stinebower que le programme de travail devrait comprendre davantage de données d'un caractère moins immédiat.

Il est d'accord avec M. Tchernychev pour dire que la rédaction des alinéas sur lesquels celui-ci a attiré l'attention n'est pas heureuse. Cependant, il ne juge pas nécessaire d'insister sur ce point.

En réponse au représentant de l'U.R.S.S., M. OWEN (Secrétaire général adjoint chargé du Département des questions économiques) explique que les allusions à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et au Fonds monétaire international n'ont d'autre but que de donner au Conseil l'assurance que le Secrétariat avait l'intention de s'acquitter de sa tâche en matière de coordination.

Répondant aux représentants des Etats-Unis et de la Nouvelle-Zélande, M. Owen fait remarquer qu'il ne serait pas souhaitable d'augmenter le volume du document relatif au programme de travail. Si ce document est lu conjointement avec le *Répertoire des travaux d'ordre économique et statistique*, M. Owen est persuadé que les délégations y trouveront tous les renseignements dont elles ont besoin.

M. TCHERNYCHEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) pense que l'on pourrait trouver une solution qui satisfasse les diverses délégations. Si le programme provisoire (E/626) avait été transmis pour information et non pour approbation, le Conseil pourrait en prendre acte et le transmettre aux commissions sans faire de réserves. Il n'insistera pas sur sa propre proposition si le représentant des Etats-Unis partage ce point de vue.

M. STINEBOWER (Etats-Unis d'Amérique) accepte cette solution.

Le PRÉSIDENT annonce que le document sera envoyé aux commissions et sous-commissions du Conseil.

64. Proposition de renvoi à la septième session du Conseil des points 16, 28 et 38 de l'ordre du jour.

Le PRÉSIDENT déclare qu'étant donné le peu de temps qui reste avant la fin de la session, le Conseil devrait décider quels points de l'ordre du jour il conviendrait d'ajourner jusqu'à la prochaine session. Il sera en effet impossible d'étudier tous les points de l'ordre du jour au cours de la session présente.

Le Président propose que l'on remette à la prochaine session l'étude des points 16, 28 et 38, dont l'examen n'a pas encore été abordé.

He pointed out, however, that even if those items were postponed, it could not be safely anticipated that the Council could finish its work by 5 March.

Mr. CHANG (China) agreed that the Council should do its utmost not to prolong its session beyond the time limit of 5 March. Upon that condition only would it be justifiable to postpone the consideration of the items mentioned.

Mr. Chang pointed out that the Council was working under great strain and he wondered whether two sessions a year were enough to enable the Council to carry out its responsibilities conscientiously.

The PRESIDENT replied that a very heavy agenda had been adopted and that, at its seventh session, the Council would probably be called upon to put forth an even greater effort. The problem of the number of sessions was an important one and a committee ought to be set up to study it.

Mr. MAYHEW (United Kingdom), though not opposed to the postponement of the above items, regretted that the decision on the matter had not been taken earlier, since other items equally less urgent, such as that concerning the Yugoslav gold reserves, had already been considered by the Council.

Mr. CHANG (China) joined with Mr. Mayhew (United Kingdom) in expressing his regret that some items had to be postponed more or less arbitrarily at the last moment. Such postponement had no justification unless the Council decided to terminate its work promptly by 5 March.

He requested the President to inform the Council, by 4 March at the latest, of the date on which the sixth session would come to a close and what further items, if any, had to be dropped.

Mr. DAVIDSON (Canada) suggested that the Council should proceed with the remainder of the agenda and not decide on the postponement of the items mentioned until the end of the session. There was no precedent for curtailment of the agenda before the end of the session.

He was therefore opposed to taking an immediate decision to eliminate certain items of the agenda. He thought that no decision should be taken until it was clearly demonstrated, at the end of the session, that it was absolutely necessary to take such a step.

Mr. SARPER (Turkey) moved the closure of the debate.

The motion was adopted.

The PRESIDENT put to the vote his proposal to defer items 16, 28 and 38 of the agenda to the seventh session of the Council.

The proposal was adopted by 12 votes to 1, with 4 abstentions.

Il fait remarquer cependant que même si l'on décide d'ajourner ces points, on ne peut pas envisager avec certitude que le Conseil termine ses travaux le 5 mars.

M. CHANG (Chine) reconnaît que le Conseil devrait faire tout en son pouvoir pour ne pas dépasser la date limite du 5 mars. C'est à cette condition seulement que le Conseil serait fondé à remettre à plus tard l'examen des points de l'ordre du jour mentionnés plus haut.

M. Chang fait remarquer que le Conseil travaille d'une manière très intense, et il se demande si le Conseil est à même de s'acquitter consciencieusement de sa tâche en ne tenant que deux sessions par an.

Le PRÉSIDENT répond que le Conseil a adopté un ordre du jour extrêmement chargé et qu'il sera probablement appelé à fournir un effort plus considérable encore pendant sa septième session. La question du nombre des sessions est importante, et il conviendrait dans l'avenir de nommer un comité pour l'examiner.

M. MAYHEW (Royaume-Uni) ne s'oppose pas à ce que l'on ajourne l'examen des points de l'ordre du jour mentionnés plus haut, mais il regrette que l'on n'ait pas pris plus tôt de décision à ce sujet. Le Conseil a en effet déjà examiné des points qui ne sont pas plus urgents — par exemple la question relative aux réserves d'or du Gouvernement yougoslave.

M. CHANG (Chine) regrette, comme le représentant du Royaume-Uni, que certaines questions doivent être renvoyées au dernier moment, d'une manière plus ou moins arbitraire. Cet ajournement ne se justifie que si le Conseil est fermement décidé à terminer ses travaux le 5 mars au plus tard.

M. Chang demande au Président de faire savoir au Conseil, le 4 mars au plus tard, la date à laquelle la sixième session se terminera, ainsi que les nouveaux points dont il faudrait éventuellement ajourner l'examen.

M. DAVIDSON (Canada) propose que le Conseil poursuive l'examen des points de son ordre du jour qui n'ont pas encore été étudiés et ne décide le renvoi des trois questions qu'au moment de la clôture de la session. Le cas ne s'est encore jamais présenté où l'on ait supprimé des points de l'ordre du jour avant la dernière séance d'une session.

M. Davidson se prononce contre une décision immédiate qui ferait disparaître certains points de l'ordre du jour. Il est d'avis qu'aucune décision ne doit être prise avant qu'il soit nettement démontré, à la fin de la session, que pareille décision est absolument indispensable.

M. SARPER (Turquie) dépose une motion de clôture du débat.

La motion est adoptée.

Le PRÉSIDENT met aux voix sa proposition de renvoyer à la septième session du Conseil l'examen des points 16, 28 et 38 de l'ordre du jour.

Par 12 voix contre une, avec 4 abstentions, la proposition est adoptée.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) thought that the decision which had just been taken did not mean that delegations were bound to accept the inclusion of those items on the agenda of the seventh session.

The PRESIDENT replied that in accordance with rule 10 of the rules of procedure, those items would be automatically included on the provisional agenda of the seventh session.

65. Draft calendar of meetings and conferences in 1948 (E/686) [continued]

The PRESIDENT called attention to the first footnote to section II of the annex to the second report of the Interim Committee on Programme of Meetings (E/686).

Mr. DAVIDSON (Canada), speaking as Chairman of the Committee on Matters relating to Co-ordination, said that he was not aware that the resolutions on co-ordination and on the appointment of an advisory committee on planning and co-ordination (E/578, resolutions 1 and 2) were on the agenda of the Committee.

He referred to the summary record of the 31st meeting of the Social Committee (E/AC.7/SR.31), which stated that the considerations of those two resolutions had been postponed. They therefore remained on the agenda of the Social Committee, since no steps had been taken to refer them to the Committee on Matters relating to Co-ordination.

Mr. KAMINSKY (Byelorussian Soviet Socialist Republic) said that no final decision on the matter had been reached in the Social Committee.

It had since been decided that the President, in consultation with Mr. Davidson, Chairman of the Committee on Matters relating to Co-ordination, and Mr. Kaminsky, Chairman of the Social Committee, should consider the matter and refer it to one of the two Committees.

66. Report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press (second session) [concluded] : report of the Drafting Committee (E/707)

The PRESIDENT called attention to the draft resolution prepared by the Drafting Committee regarding transmittal of the report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press (second session) to the United Nations Conference on Freedom of Information.

Mr. STOLK (Venezuela) wished to replace the word "before" by the words "in view of the approaching" in the first paragraph of the draft resolution (E/707), since it had been decided not to discuss the report at all in the Council.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) said that the text as it stood seemed

M. AROUTIOUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) exprime l'opinion que la décision qui vient d'être prise ne signifie pas que les délégations sont tenues d'accepter l'inscription de ces questions à l'ordre du jour de la septième session.

Le PRÉSIDENT répond que, conformément à l'article 10 du règlement intérieur, ces questions seront inscrites d'office à l'ordre du jour provisoire de la septième session.

65. Projet de calendrier des réunions et conférences pour 1948 (E/686) [suite]

Le PRÉSIDENT appelle l'attention du Conseil sur la première note de bas de page relative à la section II de l'annexe au deuxième rapport du Comité provisoire du calendrier des séances (E/686).

M. DAVIDSON (Canada), intervenant en qualité de Président du Comité chargé des questions de coordination, déclare ignorer que la résolution concernant la coordination des activités et la résolution concernant la création du Comité consultatif de planification et de coordination (E/578/Rev.1, résolutions 1 et 2) figuraient à l'ordre du jour du comité.

M. Davidson se reporte au compte rendu analytique de la 31^e séance du Comité social (E/AC.7/SR.31), d'où il ressort que l'examen de ces deux résolutions a été ajourné. Ces deux résolutions restent donc inscrites à l'ordre du jour du Comité social, car aucune décision n'a été prise pour les renvoyer au Comité chargé des questions de coordination.

M. KAMINSKY (République socialiste soviétique de Biélorussie) dit que le Comité social n'a pris à ce sujet aucune décision définitive.

Il a été décidé depuis que le Président, après avoir consulté M. Davidson, Président du Comité chargé des questions de coordination, et M. Kaminsky, Président du Comité social, examinerait la question et la renverrait à l'un des deux comités.

66. Rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse (deuxième session) [fin] : rapport du Comité de rédaction (E/707)

Le PRÉSIDENT attire l'attention sur le projet de résolution rédigé par le Comité de rédaction et relatif à la transmission à la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information du rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse (deuxième session).

M. STOLK (Venezuela) propose de remplacer, au premier alinéa du projet de résolution (E/707), le mot « avant » par les mots « étant donné l'ouverture prochaine de », car la décision a été prise de ne pas discuter du tout le rapport au Conseil.

M. AROUTIOUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que dans sa rédac-

to imply that the report of the Sub-Commission ought to have been discussed were it not for the forthcoming Conference on Freedom of Information. But the Council had decided not to discuss the report, regardless of the Conference.

He therefore suggested that the text of the last paragraph should be amended to read as follows :

"Decides to transmit the report to the Conference without discussion or expression of its views."

The PRESIDENT put to the vote the Venezuelan amendment which consisted in replacing the word "before" in the first paragraph of the resolution by the words "in view of the approaching".

The amendment was adopted by 13 votes to none, with 3 abstentions.

The PRESIDENT put to the vote the U.S.S.R. amendment, which consisted in adding to the second paragraph the words "without discussion or expression of its views".

The amendment was adopted by 3 votes to none, with 12 abstentions.

The PRESIDENT put the draft resolution, as amended, to the vote.

The draft resolution was adopted by 14 votes to none, with 4 abstentions.

The meeting rose at 1.15 p.m.

ONE HUNDRED AND FIFTY-SIXTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Monday, 1 March 1948, at 10.55 a.m.*

President : Mr. Charles MALIK (Lebanon)

67. Report of the Social Commission (second session) [continued]¹: report of the Social Committee (E/685 and E/685/Add.1)

CHILD WELFARE

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) noted that the draft resolution on child welfare submitted to the Council by the Social Committee (E/685), while recognizing the urgent need for a speedy solution of the problem of children left in foreign countries as a result of the war, merely requested the Secretary-General to undertake a study of the situation of such children. A mere study was not sufficient and the operative part of that resolution should mention the necessity of their speedy repatriation.

tion actuelle; le texte semble impliquer que le rapport de la sous-commission aurait dû être discuté, n'était l'approche de la Conférence sur la liberté de l'information. Or, le Conseil a décidé de ne pas discuter le rapport, sans mettre la conférence en cause.

M. Aroutiounian propose donc d'amender le texte du dernier alinéa de la manière suivante :

"Décide de transmettre ce rapport à la conférence sans l'examiner ni donner d'avis".

Le PRÉSIDENT met aux voix l'amendement du Venezuela, tendant à remplacer, au premier alinéa du projet de résolution, le mot « avant » par les mots « étant donné l'ouverture prochaine de ».

Par 13 voix contre zéro, avec 3 abstentions, l'amendement est adopté.

Le PRÉSIDENT met aux voix l'amendement de l'U.R.S.S., tendant à ajouter à la fin du dernier alinéa les mots : « sans l'examiner ni donner d'avis ».

Par 3 voix contre zéro, avec 12 abstentions, l'amendement est adopté.

Le PRÉSIDENT met aux voix l'ensemble du projet de résolution ainsi amendé.

Par 14 voix contre zéro, avec 4 abstentions, le projet de résolution ainsi amendé est adopté.

La séance est levée à 13 h. 15.

CENT CINQUANTE-SIXIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 1^{er} mars 1948, à 10 h. 55*

Président : M. Charles MALIK (Liban)

67. Rapport de la Commission des questions sociales (deuxième session) [suite]¹ : rapport du Comité social (E/685 et E/685/Add.1)

PROTECTION DE L'ENFANCE

M. AROUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) fait remarquer que le Comité social, dans le projet de résolution relatif à la protection de l'enfance qu'il soumet au Conseil (E/685), tout en reconnaissant qu'il est indispensable de résoudre rapidement le problème des enfants abandonnés à l'étranger à la suite de la guerre, se borne à inviter le Secrétaire général à se livrer à une étude sur la situation de ces enfants. Une étude ne suffit pas, et l'on doit faire mention dans le dispositif de la résolution de la nécessité de rapatrier d'urgence ces enfants.

¹ See 127th meeting.

¹ Voir la 127^e séance.